

coration et d'art, pour la distinguer nous l'appellerons dépense de luxe. Le total de la dépense, pour ces différents travaux, qui d'ailleurs forment un ensemble, s'élève à la somme de fr. 35,303.

Cette dépense a été faite par ordre de l'administration municipale et sous la surveillance de ses employés. D'ailleurs, le Conseil ayant voté les fonds nécessaires pour la solder, y compris une somme de fr. 1500 pour être remise à l'auteur de la belle sculpture du fronton, afin de lui témoigner son entière satisfaction, l'administration des hospices se borne à constater cette dépense, pour saisir l'occasion de renouveler à M. Iguel ses félicitations sur la belle exécution de son œuvre.

**Dôme de la chaëlle.** — La toiture de la chapelle mesure 320 m.; la toiture du dôme en mesure 40, soit le huitième de la toiture entière. Depuis que l'hôpital est bâti, on cherche assidûment le moyen d'empêcher la infiltration d'eau occasionnée par les pluies, et plus encore par les fontes de neige. Le dôme principalement souffrait de ce continuel désagrément. C'est de notoriété que la toiture en zinc est celle qui occasionne le plus d'infiltration, par son état de mobilité constante sous l'influence de la température.

Il a donc été jugé utile de porter remède à la partie principale de la chapelle et qui est en même la plus maltraitée. Il a été reconnu par le directeur des travaux municipaux et l'architecte De Haucourt, que la toiture en zinc n'était plus convenable et qu'il fallait la remplacer. Il a fallu chercher une autre sorte de couverture. La tôle plombée n'a pas été choisie; la panne non plus, nous croyons, et l'ardoise, pas plus que les deux genres précités n'était possible à cause de la petite dimension des formes sphériques du dôme.

Le directeur des travaux municipaux et l'architecte De Haucourt ont proposé une couverture en cuivre. Un devis a été fait, il porte la dépense à 2500 fr. Une erreur s'étant glissée dans le devis, la dépense, après vérification, s'attendra guère que la moitié de cette somme. Les 2500 fr. ayant été votés par le Conseil, il restera donc après le solde la moitié de ces fonds sans emploi. Le commissaire reconnaît que ce mode de toiture en cuivre est très bon mais peu employé. N'ayant pu choisir, elle a dû l'accepter nécessairement.

**Salle provisoire des cholériques.** — En 1866, il a été construit deux salles provisoires pour y recevoir les malades cholériques. Cette dépense a été votée par le Conseil municipal et les entrepreneurs insistent vivement pour recevoir le montant de leurs décomptes. Il reste de ces salles des matériaux qui pourront être employés utilement à la première occasion qui se présentera. — Les autres dépenses sont de peu d'importance et se rattachent à l'entretien et à la consolidation des toitures et bâtiments.

**Chauffage.** — Une somme de 16900 fr. a été votée par le conseil municipal pour construire une machine à vapeur, une pièce de machines, cheminée à vapeur, une citerne afin d'établir le chauffage. La commission municipale qui a été nommée pour procéder à l'installation de cette partie importante du mobilier de l'hôpital, a écrit à M. le Maire au sujet de ce travail. Aussitôt que nous aurons réuni tous les comptes. Nous le prions de se joindre à nous pour établir le total de la dépense et faire un rapport que nous remettrons à M. le Maire, avec prière de vouloir bien le soumettre au Conseil.

**Salles à construire pour les nouveaux services de malades.** — Dans l'emplacement qui vient d'être autorisé, une partie des fonds est destinée à la construction de nouveaux services de malades à l'hôpital. L'administration n'a pas cru devoir attendre jusqu'à l'exécution de ces travaux, pour recevoir plus de malades que les salles actuelles peuvent en contenir. C'est pourquoi elle a renoncé à faire l'ameublement de son salon des malades. Elle a donné provisoirement la même destination au bureau de M. le docteur. Actuellement, elle tient ses séances quelq'effort au parloir, quelquefois au cabinet de la sœur directrice. L'administration sait qu'il résulte de ces divers déplacements un peu de gêne dans les différents services, mais elle ne craint pas cependant, qu'elle puisse être pour cela soupçonnée de manquer d'ordre.

Roubaix, le 19 mai 1868.  
Signé: P. CATTEAU, J. RENAUX, LEMERRE, MOTTE DUTHOIT, L. WATINE-WATTINE.

Le Conseil est unanime à reprocher les insinuations calomnieuses et malveillantes produites par l'Echo de Roubaix dans son numéro du 10 mai dont M. Locart-Duvillier donne lecture.

M. Ternynck pense qu'il n'y a pas lieu d'entrer en polémique avec l'auteur de l'article dont il vient d'être donné lecture, puisqu'il se cache sous le voile de l'anonymat.

Le Conseil, à l'unanimité, décide l'insertion in extenso au procès-verbal du rapport présenté par M. le vice-président de la commission des hospices.

(La suite au prochain numéro.)

### Bulletin commercial

Roubaix, samedi 27 juin.

Le mouvement des affaires n'a pas été très accentué cette semaine. Les achats en nouveautés ont été moins importants que les semaines précédentes. Il s'est

travé quelques ventes de matières par suite d'une tendance continuelle à la hausse. Cependant les fabricants travaillent et se hâtent de terminer les commissions remises récemment. Le poignage et la filature sont très occupés.

A Bradford, il y a toujours une faible demande sur les laines, particulièrement sur les sortes brillantes. Le ton du marché tend pourtant à se raffermir sous l'influence des avis favorables de Liverpool. Il se fait de bonnes affaires, en filés; ils se vendent toujours à des prix fermes. Les filateurs ont des commandes pour l'extérieur comme pour l'intérieur.

Les tissus sont très calmes en ce moment. Les commissionnaires pour l'exportation opèrent avec une extrême réserve. Les maisons de l'intérieur ont quelques ordres peu considérables en fantaisies et articles nouveaux pour la saison prochaine.

J. REBOUX.

### CHRONIQUE LOCALE

Un journal de Lille annonce que le Conseil d'Etat aurait déclaré qu'il n'y a pas lieu, quant à présent, de créer un tribunal de commerce à Roubaix.

Nous ne pouvons croire que cette nouvelle soit officielle; elle a produit dans notre ville une grande sensation, en raison même des motifs sérieux, incontestables, qui militent en faveur de cette création.

Nous reviendrons, après renseignements, sur cette importante question; et, pour aujourd'hui, nous nous bornerons à répéter que Roubaix veut être jugé par ses pairs et qu'il nous paraît impossible qu'on puisse lui refuser cette légitime satisfaction.

J. R.

Nous recevons la lettre suivante. Le nom de l'auteur nous écarte et nous ne présentons toute garantie, nous n'hésitons pas à la publier, car elle soulève une question fort intéressante:

Monsieur le Rédacteur, J'ai vu dernièrement, en me promenant à travers champs, des préparatifs faits par l'entrepreneur du canal pour commencer les travaux de cette importante entreprise, à peu près sur tout le parcours de la portion qui se trouve sur Roubaix.

En bon citoyen, je m'inquiète de tout ce qui touche aux intérêts généraux et à l'avenir de notre ville, et je me suis enquis de différentes choses à peu près inconnues au commun du peuple dont je fais partie sans trop en rougir. Je n'ai pas perdu mon temps et peut-être arriverais je assez tôt, monsieur le Rédacteur, pour empêcher une grosse boulette (passez-moi le mot), si vous voulez bien donner l'hospitalité à cette missive, seul moyen que ma modeste position m'offre pour communiquer mes idées à mes concitoyens et à nos édiles.

Voici le fait. — En ce moment, l'administration des ponts et chaussées est dans un véritable embarras. Elle va avoir, dit-on, par dessus les bras 3 ou 400 mille mètres cubes de terre dont elle ne sait que faire et pour le dépôt desquels elle cherche même à acheter des terrains. Pourquoi, me disais-je, ne pas utiliser ces terres à des travaux de nivellement, plutôt que de les déposer inutilement en un lieu où elles formeront nécessairement un amoncellement désagréable, sinon nuisible; témoin les digues du canal vers Beauraupère et les cavaliers des puits... ne pourrait-on pas les utiliser mieux, en un mot les mettre à profit?

On a raison de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil; je crois avoir fait une découverte, trouvé la pierre philosophale de l'économie municipale, un moyen enfin de me faire nommer, par reconnaissance, conseiller municipal aux prochaines élections.

Bref, j'en parle moi-même à un mien ami, homme important qui passe pour le personnage le mieux renseigné de mon quartier.

— Farceur, me dit-il, vous croyez avoir trouvé cela? Eh bien! sachez, mon cher, qu'on l'a trouvé avant vous, et qu'on va utiliser les terres du gouvernement, économiquement pour lui et pour la ville, en les faisant servir à la création d'une longue et belle avenue de 40 mètres de largeur, plantée d'arbres des deux côtés et à double rangée. Cette avenue sera non-seulement la plus belle, mais la plus fréquentée de Roubaix, car elle reliera le mouvement de Tourcoing avec celui de Roubaix. Les propriétaires du terrain l'ont abandonné pour rien. C'est un projet magnifique que vous verrez bientôt à l'œuvre.

— Pas possible! comment!... mais vous n'y êtes pas!... vous prenez Croix pour Tourcoing, et l'avenue de l'Impératrice pour un boulevard qui n'existe que dans votre imagination; vous confondez les terres à tier sur la tête de Barbéux avec celles qu'il faudrait remettre dans la vallée du Fresnoy; que nous conlez-vous donc là?

— La vérité. Et je vais vous apprendre encore une chose que vous ignorez: dans la vallée du Fresnoy dont vous parlez, il y aura un canal.

— Je le sais, puisque je vous ai dit qu'on se préparait à y travailler.

— Bien. Si on passait une rue sur le canal, il faudrait faire un pont?

— Sans doute, et un pont de taille encore pour une rue de 40 mètres, il faut un pont de 40 mètres, c'est clair.

— Eh bien! si je vous disais que le gouvernement fera le pont par-dessus le marché pour pouvoir donner de la terre, qu'est-ce que vous diriez? — Je serai ému de reconnaissance envers l'Empereur qui apprécie si bien nos besoins, et je tresserais des couronnes à nos représentants qui nous donnent de belles promenades à si peu de frais.

— Eh bien! préparez vos couronnes, car entre nous, la chose est maintenant à l'enquête et elle sera décidée avant 8 jours.

— Transporté de cette bonne nouvelle, je cours à la commune en chercher la confirmation; mais, qu'est-ce que j'apprends?

— Il ne s'agit pas de la belle, de la grande, de la superbe promenade offerte gratis pour nous unir à Tourcoing, encore moins de l'avenue de l'Impératrice.

— Il s'agit de la rue St-Vincent de Paul, prolongée au-delà du chemin de fer, un bout de rue qui va se casser le cou quelque part au chemin dit autrefois chemin du Mont-à-Leux à Croix, et qu'on a baptisé de nos derniers temps du titre pompeux de Boulevard de l'Empereur.

— Il est vrai, monsieur le Rédacteur, que j'apprends au même temps que le magnifique projet dont on a si vaillamment parlé avait bien réellement été proposé il y a 18 mois ou 2 ans, mais qu'il avait été... rejeté!!!

— Si c'est vrai que les terrains étaient donc gratuits, que l'Etat par l'entremise des ponts et chaussées faisait à ses frais le nivellement dans la vallée du Fresnoy, travail qui, pour tout homme qui connaît cette vallée, représente une dépense considérable; si l'Etat faisait en plus à ses frais un pont de 40 mètres de largeur sur le canal nouveau; si enfin, la ville de Roubaix pouvait sans bourse délier avoir une série de artères pour la relier à Tourcoing, alors surtoit que l'unique route actuelle est d'une inutilité sans valeur, comment se fait-il que ce projet ait été rejeté?

Cette question est assez importante et intéressante pour le public pour qu'elle soit posée et résolue au grand jour. A l'heure qu'il est, les ponts et chaussées n'ont pas encore entamé les travaux. Ils ne savent que faire de leurs 3 ou 400.000 mètres cubes de terre, et est peut-être temps encore de profiter de leurs bonnes dispositions, en reprenant les négociations.

Dans quelques mois, il sera trop tard, et nous aurons perdu une occasion unique de nous donner pour rien une promenade entre Roubaix et Tourcoing, quand on dépense 500.000 francs pour en créer une entre Roubaix et Croix.

Cette question est grande, vitale, urgente, d'économie au suprême degré, et c'est pour cela que j'ose, monsieur le Rédacteur, réclamer l'insertion de ma lettre dans le prochain numéro de votre journal, toujours si dévoué aux intérêts de la cité.

Agréez, monsieur le Rédacteur, mes salutations empressées.

Un abonné.

Nous désirons et nos lecteurs désireront sans doute avec nous, que le jour se fasse sur cette affaire. Aussi, nous empresserons nous d'accueillir toutes les communications qui nous seraient faites — sous la seule réserve que leurs auteurs voudront bien se faire connaître à nous. C'est une règle dont nous ne nous départirons pas.

A notre grand regret, nous avons dû retarder de quelques numéros le complément de la charmante fête donnée dimanche par le cercle du Dauphin. N'était la prétention de l'expression et l'abus qu'on en a fait, nous dirions que c'est l'abondance de matières qui en est cause; mais le lecteur a fini par ne plus croire à cette abondance qui couvre parfois, chez certaines feuillets, une effroyable disette. Dans le cas présent, nous serons plus vrai en disant que, n'ayant pas assisté à la fête, nous avons dû être dépourvus de renseignements obligés: ils ne nous ont pas fait défaut.

Le local du cercle avait été décoré pour la circonstance avec beaucoup de goût et de goût. On doit des éloges tout particulièrement à l'ordonnateur, M. Henri Serepé.

Au concert, M. Gustave Nadand a bien voulu chanter quelquesunes de ces délicieuses compositions; nous n'avons pas besoin de dire qu'il a été salue des braves les plus chaleureux.

M. Charles Masurel, qui n'est pas un amateur, mais bien un véritable artiste, avait prêté le concours de son talent. Sa voix magnifique a produit dans tout l'auditoire un véritable enthousiasme.

M. Vincent Clarisse a interprété avec beaucoup de sentiment plusieurs chansons de Nadand. Il a rallié les suffrages du maître; c'est le plus bel éloge que nous puissions lui adresser.

M. Brassart a chanté comme il chante toujours. C'est dire que tout le monde en a été bien content et applaudi.

Dans la partie instrumentale quelques amateurs ont fort bien exécuté de jolie musique. Citons les noms de MM. E. Allaer, Knorr, Verhelle et Willem.

Le concert a été suivi d'un bal fort brillant qui s'est prolongé jusqu'à deux heures du matin.

Le lendemain, un banquet de deux cents couverts réunissait une grande partie des sociétaires ainsi que les artistes et amateurs qui avaient prêté leur concours à la fête. Est-il besoin de dire que la gaieté la plus franche et la plus cordiale n'a cessé de régner entre les convives. Des toasts ont été portés à M. G. Nadand, à M. le président du Cercle. Mais on a surtout remarqué quelques couplets chantés

avec beaucoup d'aisance par M. Vincent Clarisse. Ces couplets, qui dénotent un vrai talent poétique et un tact exquis, sont l'œuvre d'un de nos jeunes concitoyens. Nous applaudissons à ce heureux début.

En résumé, la fête a surpassé encore celle des années précédentes. L'administration du cercle du Dauphin a droit aux remerciements et aux félicitations de tous les membres.

Les opérations du Conseil de révision ont eu lieu aujourd'hui. Les chants des conscrits, les maîtres tambours ont donné aux quartiers du centre, pendant une partie de la journée, la plus vive animation. On n'a pas été tout à fait aussi abasourdi que précédemment par les couplets de la femme à barbe. En revanche, on entendait, en de là, quelques sermons patriotiques dont on était déshabitué depuis longtemps.

Le dernier numéro appelé a été 97 pour le canton Ouest et 131 pour le canton Est. En ce qui concerne la garde mobile, le conseil a prononcé 10 exemptions dans le canton Ouest et 5 dans le canton Est.

L'ordination générale aura lieu lundi prochain, 29 juin, à Cambrai; elle doit se composer de 28 prêtres; 11 diacres; 24 sous diacres; 29 mineurs; 62 tonsurés.

Parmi les noms des diacres qui sont appelés à la prétrise, nous remarquons ceux de

MM. Louis Réquart, de Roubaix; Louis-Cyrille Leman, de Tourcoing; J.-B. Dupont, de Tourcoing; Emile Lehenbre, de Tourcoing; Cyrille-Louis Carton, d'Halluin; Cyrille-Louis Cateau, d'Halluin; J.-B. Selosse, de Roubaix.

### CONSEIL DES PRUD'HOMMES.

Monsieur le Président du Conseil des Prud'hommes me charge d'informer les justiciables, que les séances du Conseil ont cessé d'avoir lieu dans une des salles de l'ancienne Mairie; qu'à dater de mardi 30 juin courant, les bureaux de conciliation et de jugement siégeront dans une des salles de l'Hôtel de ville.

Les audiences auront lieu les mardi, jeudi et vendredi, de chaque semaine à onze heures du matin, comme par le passé. Roubaix, le 26 juin 1868.

Le secrétaire, L. DUHAMEL.

Il doit exister à Roubaix comme ailleurs, un arrêté municipal qui ordonne de mettre en fourrière les chiens errants sans maîtière. Or, hier vers dix heures du matin, sur la petite place qui se trouve à l'extrémité de la rue Pellart prolongée, on pouvait voir un pauvre chien harcelé par dix autres qui le mordaient à belle dent. Des faits analogues se sont passés dans divers quartiers de la ville. Nous croyons qu'il suffira de les signaler à l'attention de qui de droit pour que des ordres sévères soient donnés aux agents de police. Par le temps qu'il fait, il y a urgence si l'on veut éviter de grands maheurs.

L'ascension aérostatique que M. J.-B. Glorieux et son frère devaient exécuter à Lille dimanche dernier, a dû être remise à cause du temps. Elle aura lieu demain, après-midi.

Le cours de langue anglaise, suspendu par suite de l'appropriation du nouveau local, appartenant au Collège, sera repris à dater du 30 courant.

Ville de Roubaix.

### COURS PUBLIC D'HISTOIRE NATURELLE

Lundi 29 juin, à 8 h. 1/4 du soir.

DE L'HOMME.

Conformation particulière de l'homme; son développement physique et son développement moral. Variétés de l'espèce humaine.

Recette: Préparation de l'excellente liqueur connue sous le nom de Baume humain.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX

### Dépêche commerciale

Liverpool, samedi 27 juin.

Marché ferme, tendance hausse. Ventes: 15.000 balles. Good fair, Jumel 13 a.

Robert Funke et Cie.

### COURS DE LA BOURSE

Du 27 Juin 1868

Cours de ce jour	Cours précédent
3/0/000 70 70	4/0/000 70 70
4/0/000 101	3/0/000 101 30

### L'ANISSETTE PURGATIVE DUBRAC

À LA RÉSINE PURE DE SCAMMONÉE.

Est une préparation stable, d'un goût agréable, d'une efficacité certaine, d'une conservation indéfinie, s'améliorant avec le temps, et conservant la limpidité de la meilleure anisette.

Dose purgative: un verre à liqueur pour une personne robuste; une cuillerée à la soupe pour les femmes et les adolescents; une cuillerée à dessert pour les enfants.

Dose rafraîchissante: une cuillerée à café au principal repas pour combattre la constipation. Vente au détail: chez Dubrac, 93, rue

Oberkampff, et dans toutes les pharmacies. — Prix: 1 fr. 50 le flacon. Vente en gros: 14, rue des Beaux-Arts, Paris. 7848

### ANNONCES

#### Publications légales

SÉPARATION DE BIENS.  
La dame Palmyre-Clémentine-Joseph Masson, épouse de M. Charles Bury, tailleur et marchand de grains, demeurant à Roubaix; a été déclarée séparée de biens d'avec son mari.

CONVOICATIONS DE CRÉANCIERS.  
MM. les créanciers de la faillite du sieur Lemaître Wilquet, fabricant de aines pour bonneteries à Tourcoing, sont invités à assister à la réunion des créanciers qui aura lieu au tribunal de commerce de Lille, salle des faillites, le quatre juillet mil huit cent soixante-huit, à dix heures et demie du matin.

Dans cette assemblée, M. le syndic de l'union rendra le compte définitif de sa gestion, et Messieurs les créanciers donneront leur avis sur l'exécution du failli.

M. les créanciers de la faillite du sieur J. B. Depasse, fabricant de tissus à Roubaix, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu au tribunal de commerce de Lille, salle des faillites le quatre juillet mil huit cent soixante-huit, à onze heures du matin.

Dans cette assemblée, Messieurs les créanciers donneront leur avis sur l'opportunité de l'aliénation des créances dépendant de l'actif dont le recouvrement n'a pu être opéré.

MM. les créanciers de la faillite des sieurs Bouchart, Requillart et Compagnie, négociants en tissus, associés à Tourcoing, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, dans le délai de vingt jours, au syndic de ladite faillite M. Hufferel, receveur de rentes, rue Impériale, numéro cinquante-trois, à Tourcoing, et à lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau sur papier timbré, indiquant des sommes par eux réclamées.

La vérification des créances commencera au tribunal de commerce de Lille, salle des faillites, le vingt-cinq août mil huit cent soixante-huit, à dix heures et demie du matin.

### VILLE DE TOURCOING

Rue des Orphelins, 4

#### VENTE

Par suite de la faillite Bouchart-Requillart et Cie.

DE TOUT UN

### BEAU MOBILIER

Consistant en: meubles meublants, tels que: fauteuils, chaises, tables, commodes, armoires, bureaux, pendules, garde-robes, glaces, tapis, tables de nuit, toilettes, foyers, prussiennes, cuisinières, calorifères, vaisselle, batterie de cuisine, bureaux, pupitres, bascule avec poids, 650 bouteilles vides et autres objets.

Voitures: 2 phaétons dont un avec quatre roues de rechange, harnais, voiture d'enfant.

Vins: 3 000 bouteilles de vin environ de différents crus et un fût de Bordeaux contenant 228 litres.

Cognac, genièvre.

Les Jeudi 2 et Vendredi 3 Juillet 1868, M. POLLET, commissaire-priseur à Tourcoing, procédera à cette vente à la requête de M. HUFFEREL, receveur de rentes à Tourcoing, syndic définitif à ladite faillite.

Ordre de la vente:

Le Jeudi 2 Juillet, de neuf heures du matin à midi, on vendra la vaisselle, la batterie de cuisine, et autres menus objets; de deux heures à cinq heures du soir, on vendra les meubles meublants et les voitures; le Vendredi 3 Juillet, de deux heures à six heures du soir, on vendra les vins.

Pour plus de renseignements voir l'affiche.

7951

### VILLE DE TOURCOING

RUE VERTE

Sur un terrain à proximité du Casino

### A VENDRE

PUBLIQUEMENT

Le Lundi 29 Juin 1868, à trois heures de relevée, par le ministère de M. POLLET, commissaire-priseur à Tourcoing.

### 2 CHARIOTS

A LARGES ROUES

UN CAMION, UN TOMBREAU

ET UN

TILBURY.

7950

### ON DEMANDE

un très-bon cocher pour conduire deux chevaux, service de maître, 18, rue de la Fosse-aux-Chènes. 7958